

AR PREFECTURE

016-200054047-20180305-20180305N07-BF
Reçu le 08/03/2018

| libellé | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|-------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | dépenses ou déficit | recettes ou excédent | dépenses ou déficit | recettes ou excédent | dépenses ou déficit | recettes ou excédent |
| résultats reportés | | | 12 168,50 | | 12 168,50 | |
| opération de l'exercice | 0,00 | 12 168,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 12 168,50 |
| totaux | 0,00 | 12 168,50 | 12 168,50 | 0,00 | 12 168,50 | 12 168,50 |
| résultats de clôture | | 12 168,50 | 12 168,50 | | 0,00 | 0,00 |

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2017 du budget lotissement la Grange Boireau,
- CONSTATE, que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 6 mars 2018

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

